

ARRETE N°T2021/053
PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE CIRCULATION

Le Maire,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2542-1 L.2213-1 et suivants,
- VU** la loi du 2 mars 1982 sur la décentralisation,
- VU** le Code de la Route et notamment les articles R.44 et R.225,
- VU** la demande du 29 juin 2021 de l'Association STRASBOURG EUROPE TRIATHLON, représentée par sa Présidente, Mme Marie-Catherine WERNER,

CONSIDERANT que, dans le cadre de l'organisation du Cross-Triathlon « GREENMAN Alsace » 2021, celui-ci ne peut se dérouler dans de bonnes conditions techniques et de sécurité que sous circulation règlementée.

ARRETE

ARTICLE 1 : La circulation et le stationnement seront interdits rue de la Gravière du carrefour de la rue de la Dordogne vers la direction du plan d'eau, les samedi 2 et dimanche 3 octobre 2021.

ARTICLE 2 : La signalisation conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place et entretenue par le bénéficiaire de la présente autorisation, à savoir l'Association STRASBOURG EUROPE TRIATHLON, représentée par sa Présidente, Mme Marie-Catherine WERNER, ayant siège 362 route de la Wantzenau à STRASBOURG (67200).

ARTICLE 3 : Les dispositions de l'article 1^{er} ci-dessus ne s'imposent pas aux véhicules des services d'incendie et de secours en cas d'intervention, aux habitants du secteur concerné et aux organisateurs du Cross Triathlon « GREENMAN Alsace » 2021.

ARTICLE 4 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de La Wantzenau,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie Fluviale de Gamsheim,
- Monsieur le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin,
- Monsieur le Chef de l'Unité Territoriale d'Incendie et de Secours de Gamsheim,
- l'Association STRASBOURG EUROPE TRIATHLON, représentée par sa Présidente, Mme Marie-Catherine WERNER.

Fait à Gamsheim, le 04 août 2021

Le Maire



Hubert HOFFMANN